

TRAMELAN, LE 27 MARS 2024

SÉANCE DU CONSEIL GÉNÉRAL - 15 AVRIL 2024 - MESSAGE

Mesdames, Messieurs,

Nous avons prié votre bureau de convoquer une séance du Conseil général le

LUNDI 15 AVRIL 2024 À 19H30 À L'AUDITORIUM DU CIP

L'ordre du jour est le suivant :

1. Appel
 2. Approbation de l'ordre du jour
 3. Procès-verbal de la séance ordinaire du 19 février 2024
 4. Réponses aux interpellations
- I. Décisions**
5. Commission des Affaires sociales et Générations, remplacement de M. Nicolas Chatelain, PLR
 6. Rue du Collège, remplacement de la conduite principale d'eau potable et nouvelle canalisation pour évacuation des eaux de surface, demande d'un crédit d'engagement TTC de CHF 135'000.-
 7. Adaptation des réseaux en lien avec la réfection de la route cantonale entre les Reussilles et La Paule, demande d'un crédit d'engagement TTC de CHF 2'832'000.-, préavis au corps électoral
 8. Rapport 2023 de la commission de gestion
- II. Projets en cours du Conseil municipal**
9. Présentation du programme de législature 2023-2026
 10. Mise en place d'une structure d'accueil durant les vacances scolaires
 11. Informations du Conseil municipal
- III. Divers**
12. Résolutions
 13. Motions – postulats
 14. Interpellations
 15. Petites questions
 16. Correspondance au Conseil général
 17. Divers
-

COMMENTAIRES

I. Décisions

5. Commission des Affaires sociales et Générations, remplacement de M. Nicolas Chatelain, PLR

M. Nicolas Chatelain, PLR, a démissionné de la Commission des Affaires sociales et Générations avec effet au 31 décembre 2023.

Le Conseil général est invité à le remplacer avec effet immédiat.

Le parti PLR est invité à proposer un remplaçant à M. Chatelain dans cet organe.

6. Rue du Collège, remplacement de la conduite principale d'eau potable et nouvelle canalisation pour évacuation des eaux de surface, demande d'un crédit d'engagement TTC de CHF 135'000.-



6.1 Descriptif

Les travaux envisagés sur ce tronçon de la rue du Collège s'inscrivent dans une pertinente synergie entre une impérieuse réfection de la superstructure et une intervention opportune sur les réseaux souterrains communaux.

Le programme de réfection et de renouvellement des revêtements des routes communales (dicastère Domaines Publics) intègre ledit tronçon depuis 2 ans comme « prioritaire ».

En effet, cette route de desserte est étroite et la chaussée mal délimitée. Son revêtement est en très mauvais état et son profil irrégulier.

Le système d'évacuation des eaux de surface est de facto défaillant et sous-équipé (manque de grilles).

La conduite principale d'eau potable est vétuste et comporte un risque de fuite accru. Cette liaison du réseau d'alimentation est en outre située entre deux secteurs d'ores et déjà partiellement renouvelés.

A noter que le réseau de distribution de l'électricité, ainsi que l'éclairage public, ne nécessitent aucune intervention. De même, le réseau du CAD n'a en l'état pas de perspective sur ce tronçon.

Compte tenu des emprises induites par les aspects susmentionnés, une intervention coordonnée apparaît donc opportune.

Les travaux consistent en :

Eau potable (7101)

- Fourniture et pose appareillage conduite principale (longueur environ 100m).
- Fourniture et pose appareillage conduites privées (longueur environ 25m / emprise chantier).
- Fourniture et pose appareillage pour gestion réseau (vannes, etc.) et défense incendie (borne hydrante).

Evacuation des eaux (7201)

- Nouveau collecteur pour eaux de surface (longueur environ 25m).
- Nouveaux dépotoirs-grilles (3 pièces).

6.2 Coûts par tâche, yc honoraires (avant-projet, projet et exécution) et divers & imprévus :

<i>Tâche</i>	<i>Montant TTC</i>
7101 - Eau potable	CHF 90'000.00
7201 - Eaux usées	CHF 40'000.00
Montant total du crédit (yc divers et imprévus)	CHF 135'000.00 TTC

Pour mémoire, les tâches concernées sont « auto-financées » via les fonds spéciaux ad hoc.

Du ressort du dicastère Domaines Publics, le financement de la partie routière s'inscrit dans son programme d'entretien et du budget « Routes / 6150 » y afférent.

6.3 Plan financier

Le projet figure au Plan Financier sur l'exercice 2024 sur la base de montants de planification, comme suit ;

Tâche	Objet	Total
7101	Eau potable	100'000.- CHF
7201	Eaux usées	30'000.- CHF
	Total	130'000.- CHF

6.4 Procédure, compétence et planning

De la compétence financière du Conseil Général, le présent projet s'intègre dans le planning suivant notamment dans l'optique de profiter de la période de vacances scolaires pour la réalisation :

Etude et projet d'exécution	Janvier - février 2024
Commission « Energie et Réseaux »	22 février 2024
Commission des Finances	12 mars 2024
Conseil Municipal	19 mars 2024
Conseil Général	15 avril 2024
Appel d'offres (génie civil) et adjudication	Avril – mai 2024
Réalisation (6 à 8 semaines)	Juin - août 2024

6.5 Préavis

En date du 22 février 2024, la commission « Energie et Réseaux » a préavisé **favorablement** la réalisation du projet et l'octroi des crédits correspondants.

En date du 12 mars 2024, la commission des Finances a préavisé **favorablement** la réalisation du projet et l'octroi des crédits correspondants.

Le Conseil Municipal, en date du 19 mars 2024, a préavisé favorablement la réalisation de ce projet et l'octroi des crédits correspondants.

6.6 Conclusion

Le projet permet d'assainir le réseau d'eau potable et améliorer l'évacuation des eaux de surface. Il est traité de manière globale et permet ainsi des synergies importantes avec la partie routière.

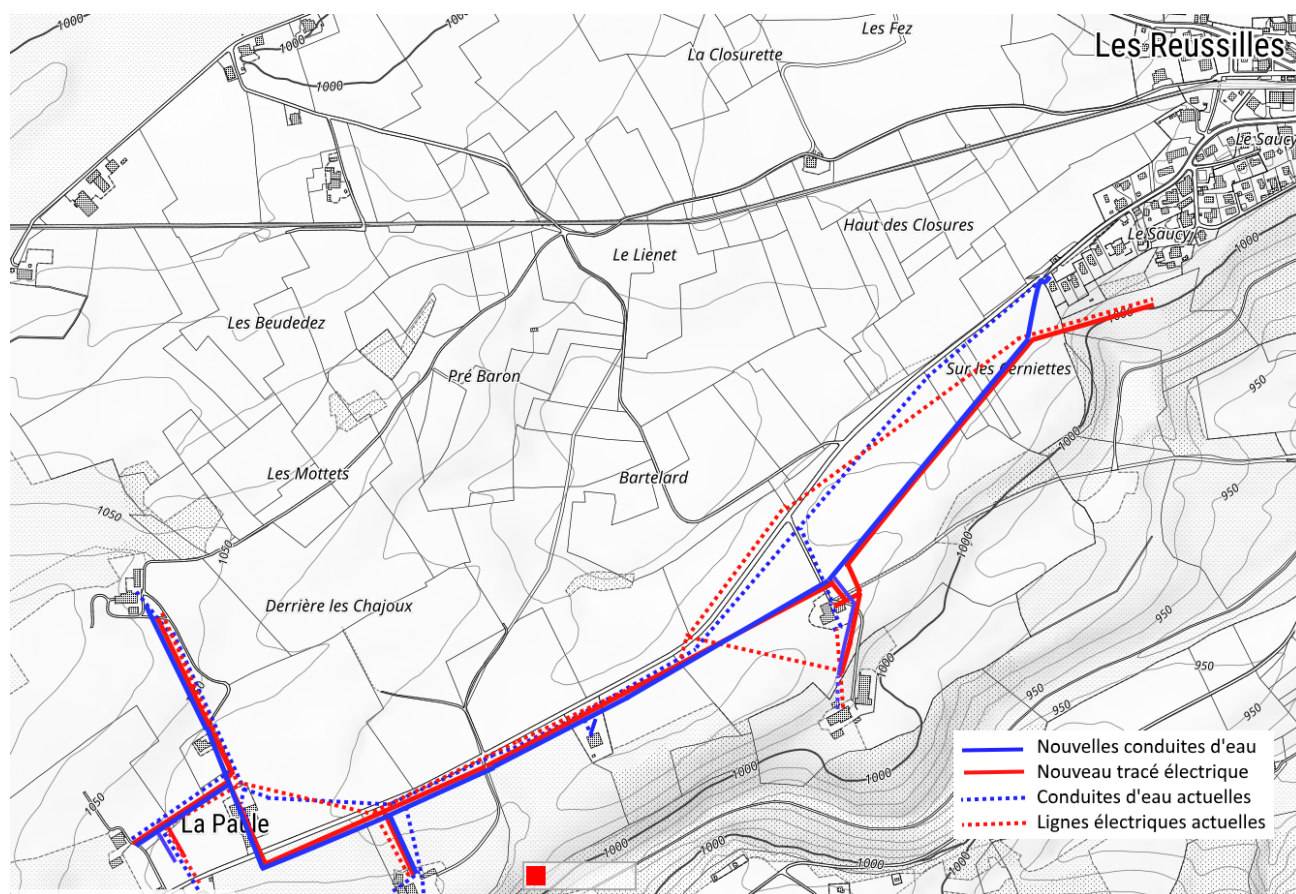
Le renouvellement des réseaux souterrains vieillissants est une nécessité impérieuse pour assurer leur pérennité et un bon état de fonctionnement pour le service aux usagers.

De manière concomitante, le projet permettra l'amélioration de l'espace chaussée et la sécurisation du cheminement piétonnier en direction de l'école.

Pour ces raisons, le Conseil Municipal recommande au Conseil général d'accepter l'octroi d'un crédit total de CHF 135'000.- TTC.

Le dossier du projet est à disposition aux Services Techniques, idéalement sur rendez-vous auprès du responsable de projet, Nicolas Rousseil.

7. Adaptation des réseaux en lien avec la réfection de la route cantonale entre les Reussilles et La Paule, demande d'un crédit d'engagement TTC de CHF 2'832'000, préavis au corps électoral



7.1 Descriptif

Dans le cadre des travaux de réfection de la route cantonale entre La Paule et l'entrée ouest des Reussilles, des adaptations sont contraintes sur les réseaux électriques et d'eau potable.

Le projet du canton (OPC) ne date pas d'hier. Pour augmenter la sécurité routière de ce tronçon, un projet d'élargissement de la route avait été lancé en 2006 déjà.

Aujourd'hui, le projet se concrétise. La première phase de réfection, qui s'étend de la frontière cantonale à la bifurcation du Mont-Crosin, est terminée. Le planning provisoire de l'OPC prévoit le début des interventions sur sol tramelot dès 2026. A cette date et en fonction de l'avancée des travaux, toutes les infrastructures communales (eau et électricité) doivent avoir disparues de l'emprise du chantier.

Il s'agit de profiter des synergies et entreprendre les travaux de renouvellement des conduites d'eau potable et de renforcement du réseau électrique qui s'imposent dans ce secteur.

Voici les éléments qui motivent la réalisation du projet :

- Général :
 - Toutes les infrastructures doivent être sorties de l'emprise du chantier de réfection de la route cantonale.
 - La synergie trouvée entre services de l'eau potable et de l'électricité permet de diminuer certains coûts. Ce ne sont pas moins de CHF 1'300'000.- qui feront l'objet d'une répartition entre les deux services.

-
- Service de l'eau potable :
 - Dans tout le secteur, les installations ne répondent plus aux directives de défense incendie actuelles. L'unique conduite principale a un diamètre insuffisant. Ce projet doit permettre de rectifier ce souci.
 - Le secteur montre ses premiers signes de faiblesse (borne hydrante à remplacer et plusieurs réparations réalisées sur des introductions privées), la durée de vie des conduites actuelles est arrivée à échéance (plus de 80 ans). En ne profitant pas de renouveler le réseau, les risques d'interventions d'urgence augmentent.
 - Les travaux de génie civil qui seront effectués sur la route cantonale et à proximité immédiate de la conduite vont immanquablement engendrer des dégâts (conduite en fonte grise « maté »).
 - La réalisation de ces travaux permet de proposer aux propriétaires de la zone un renouvellement des raccordements privés à prix préférentiels.
 - Service de l'électricité :
 - Un renforcement du réseau est indispensable. Ce secteur présente un sous-dimensionnement ne permettant plus de garantir la sécurité des personnes. Le courant de court-circuit est bien trop faible. L'installation de deux stations transformatrices permettra de rapprocher les consommateurs finaux et de corriger le problème.
 - La station transformatrice actuelle a plus de 40 ans. Son changement interviendrait 10 ans après les 30 ans d'amortissement admis par l'AES (Association des entreprises électriques suisses) pour ce genre d'immobilisations.
 - La mise en terre de la ligne moyenne tension va diminuer les coûts de maintenance. Bien qu'en règle générale les interventions soient peu fréquentes, ce secteur pose régulièrement des problèmes (lignes arrachées par les intempéries, foin sur les lignes, etc...) qui imposent des interruptions de courant.

Bien qu'ici, le déclencheur soit la réfection de la route cantonale, ce genre de projet va conditionner les investissements futurs à entreprendre pour garantir la sécurité d'approvisionnement en eau et en électricité.

Spécifiquement pour l'électricité et comme souvent mentionné, la stratégie énergétique 2050 de la Confédération impose une priorisation des travaux sur le réseau électrique.

Dans le but de limiter les investissements comme le demande le Conseil municipal, le dicastère Énergies et Réseaux a étudié plusieurs variantes. Après présentation au Conseil Municipal, à la commission des Finances et à la commission Énergies et Réseaux, c'est la variante techniquement et financièrement la plus favorable qui a été retenue.

Concrètement, le projet consiste :

Eau potable (7101)

- Renouvellement de la conduite d'eau potable sur une distance d'environ 3 kilomètres.
- Proposition de renouvellement des conduites privées aux riverains (hors crédit).
- Remplacement des hydrantes.

Électricité (8711)

- Mise en terre de la ligne aérienne sur une distance approximative de 3 kilomètres.
- Remplacement et déplacement de la station transformatrice actuelle qui se trouve dans l'emprise du chantier de réfection de la route cantonale.
- Installation d'une station transformatrice supplémentaire à La Paule.

Comme décrit ci-dessus, ces travaux permettront en premier lieu une mise en adéquation avec les normes de sécurité imposées par le cadre légal des branches concernées.

7.2 Coûts par tâche, yc honoraires (avant-projet, projet et exécution) et divers & imprévus :

Fonctions :	Montant TTC:
7101 – Eau potable	CHF 1'672'000.-
8711 – Électricité	<u>CHF 1'160'000.-</u>
Montant total du crédit	<u>CHF 2'832'000.-</u>

Pour rappel, les fonctions concernées sont des financements spéciaux, donc toutes les deux « auto-financées ».

7.3 Plan d'investissement

Le projet est inscrit au plan d'investissement pour 2025 à hauteur de CHF 650'000.- seulement. Ces montants avaient été estimés lors du projet initial de réfection de la route cantonale. Le canton ayant gelé le projet durant 20 ans, les montants au plan d'investissement n'avaient pas été actualisés.

Pour insérer le projet dans le plan d'investissement, des travaux prévus durant la même période devront être reportés ou redéployés différemment.

7.4 Procédure, compétence et planning

Ce projet devra passer par une votation populaire. Le calendrier suivant a été établi :

- Jeudi 22 Février > Commission Energies et Réseaux
- Lundi 4 mars > Délai dépôt dossier à la Commission des Finances
- Mardi 12 mars 2024 > Séance Commission des Finances
- Mardi 19 mars 2024 > Passage dossier au Conseil Municipal et inscription à l'ODJ du CG
- Lundi 15 avril 2024 > Conseil Général
- Automne 2024 > Votation populaire du 22 septembre 2024
- Réalisation > Automne 2024 / Printemps 2025

7.5 Préavis

En date du 22 février 2024, la commission Énergies et Réseaux a préavisé favorablement la réalisation du projet et l'octroi des crédits correspondants.

En date du 12 mars 2024, la commission des Finances a préavisé favorablement la réalisation du projet et l'octroi des crédits correspondants.

En date du 19 mars 2024, le Conseil Municipal a préavisé favorablement la réalisation du projet et l'octroi des crédits correspondants.

7.6 Conclusion

Le projet permet de répondre aux exigences de l'Office des ponts et chaussées dans le cadre de la réfection de la route cantonale entre la sortie ouest des Reussilles et La Paule, à savoir l'élimination de toutes les infrastructures communales de l'emprise du chantier.

Il permet de répondre aux normes actuelles en garantissant la défense incendie et la sécurité en matière d'approvisionnement en électricité.

Tout le monde est conscient de la valeur des ressources que sont l'eau et l'électricité. Dans l'optique de ne pas les gaspiller dans des fuites ou des pertes dans les lignes, les réseaux doivent constamment être renouvelés. Toutes ces installations ont largement atteint voir dépassé leur durée de vie. La réalisation du projet permet d'éviter les interventions à répétition qui, immanquablement, surviendraient sur des installations de cet âge.

Comme toujours, il s'agit de profiter de synergies intéressantes entre les différents services concernés.

Pour ces raisons, le Conseil Municipal recommande au Conseil général d'accepter l'octroi d'un crédit total de CHF 2'832'000.- TTC.

Le dossier complet avec des plans précis est à disposition aux Services Techniques, idéalement sur rendez-vous auprès du responsable administratif Énergies et Réseaux, M. Philippe Wastian.

8. Rapport 2023 de la commission de gestion

La Commission de gestion soumet son rapport d'activités 2023 au Conseil général.

Lors de sa séance du 5 mars 2024, le Conseil municipal a rencontré une délégation de la Commission de gestion avec laquelle il a passé en revue le présent rapport.

Il appartient à présent au Conseil général d'approuver le contenu dudit rapport.

II. Projets en cours du Conseil municipal

9. Présentation du programme de législature 2023-2026

Le Conseil municipal est invité à présenter son programme de législature qui est annexé au présent message.

10. Mise en place d'une structure d'accueil durant les vacances scolaires

Le Conseil municipal informera de la mise en œuvre de la motion de M. Pierre-Alain Basso et de M. Vital Gerber, Groupe Débat, intitulée « Prendre de véritables mesures pour l'accueil durant les vacances scolaires », acceptée en en séance du 25 avril 2022.

11. Informations du Conseil municipal

III. Divers

12. Résolutions

13. Motions – postulats

14. Interpellations

15. Petites questions

16. Correspondance au Conseil général

17. Divers

Annexes (en lien internet) :

- Réponses aux interpellations
- Dossier Rue du Collège
 - o Rapport des Finances

-
- Dossier Adaptation des réseaux en lien avec la réfection de la route cantonale entre les Reussilles et La Paule :
 - o Rapport des Finances
 - o Projet de Message au corps électoral
 - Rapport 2023 de la commission de gestion
 - Programme de législature 2023-2026

En vous remerciant de votre collaboration et en restant à votre entière disposition pour tous renseignements complémentaires, nous vous présentons, Mesdames, Messieurs, nos salutations les meilleures.

Au nom du Conseil municipal

Le Président : La Chancelière :

Hervé Gullotti Lucie Noirat